

Communauté de pratique en communication climatique au Québec

Charte d'engagement et de participation

Version finale - 15 avril 2020

À la lumière du bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec et du Canada, nous devons convenir que les mesures et les méthodes employées jusqu'ici n'ont pas donné des résultats à la hauteur de l'urgence de la crise climatique : ils sont trop lents à se concrétiser, trop faibles et pas suffisamment « transformateurs ». L'urgence climatique impose de faire plus, de faire mieux et d'être plus nombreux à agir. Ultimement, la crise climatique devra véritablement devenir un enjeu transversal; en conséquence, de plus en plus gens de secteurs variés seront appelés à communiquer sur la question climatique.

C'est dans le but de maximiser l'impact de l'action climatique au pays que les Financeurs pour l'environnement au Canada et le Clean Economy Fund ont lancé l'initiative des narratifs climatiques. Au printemps 2019, celle-ci a mené à une série de formations fort appréciées, qui a permis de partager les récents résultats de recherches sur le langage ainsi que les arguments ayant le plus de poids lorsqu'on s'adresse aux citoyens dans le pays. À la fin de l'été 2019, un projet-test a été réalisé afin de faciliter la coordination et la collaboration de groupes dans le cadre de la campagne électorale fédérale. En se basant sur ces expériences, les fondations veulent à présent mettre sur pied des communautés de pratique à l'échelle canadienne. COPTICOM a été mandatée pour développer le projet au Québec, en collaboration avec plusieurs organisations au cœur de la communauté de communication climatique et en cohérence avec les démarches ayant cours ailleurs au pays.

Caractéristiques

Nom de la communauté

Communauté de pratique en communication climatique au Québec (ci-après: la Communauté)

Raison d'être

Le but ultime de la Communauté de pratique en communication climatique est d'améliorer collectivement l'impact et l'efficacité des activités de communication de manière à ce que les gouvernements, les collectivités, les institutions, les entreprises et les citoyens soient davantage incités à exiger des gouvernements des gestes transformateurs importants qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre et, ultimement, d'atteindre les objectifs fixés.

Ce regroupement informel se veut un lieu bienveillant d'échange, de concertation, de coconstruction, de mutualisation et de formation continue entre pairs préoccupés par les mêmes enjeux. La Communauté de pratique est agile et ses besoins évoluent en fonction du contexte climatique québécois et canadien, et surtout, en fonction de ceux de ses membres.

Objectifs

Les objectifs de la Communauté de pratique en communication climatique au Québec sont :

1. d'outiller ceux qui communiquent sur les enjeux climatiques afin que leurs actions aient davantage d'impacts
2. mobiliser des acteurs de secteurs a priori plus éloignés, mais qui communiquent sur le climat, afin de les inciter à en faire plus et mieux.
3. rassembler et de partager des connaissances et les meilleures pratiques, pour que le résultat surpasse la simple somme des parties.

Valeurs

Les membres partagent des valeurs communes :

- L'esprit collaboratif et l'amélioration continue des pratiques
- Le partage d'information utile pour les membres
- L'esprit d'ouverture sur la communication climatique au Québec et l'inclusion de nouveaux membres qui voudraient davantage s'engager en matière de communication climatique
- La pensée et la rétroaction constructives
- La prise en compte de la diversité des communicateurs de la Communauté, chacun ayant une réalité propre

Membres

La Communauté de pratique regroupe des personnes qui souhaitent perfectionner leurs pratiques en matière de communication climatique au Québec. Elles reconnaissent que l'urgence climatique transcende les frontières des seuls groupes environnementaux et elles poursuivent le même objectif ultime pour le Québec.

Ces personnes pratiquent la communication climatique dans des organisations de la société civile formelles ou citoyennes, du milieu environnemental, de la santé, du monde syndical, des entreprises ou à titre indépendant.

L'accueil officiel des nouveaux membres appartient au comité de validation qui se réunit quelques fois par année pour confirmer les propositions d'adhésion accompagnées d'une référence par un membre en règle.

Le comité de validation peut adopter des critères internes, en respect de la présente Charte, pour l'aider dans sa prise de décision.

Les personnes qui occupent un rôle professionnel (rémunéré ou bénévole) qui va à l'encontre des objectifs de lutte contre la crise climatique ou ayant une fonction qui pourrait s'opposer à la condition de confidentialité sont exclus d'office.

Dynamique entre les membres

Engagement des membres et principes de participation

Activités quotidiennes

- Les membres s'engagent, selon leurs capacités, à visiter régulièrement la plateforme de la Communauté et à contribuer activement aux discussions, soit en ouvrant de nouveaux sujets, soit en répondant aux questions soulevées par les autres membres dans le forum de discussion prévu à cet effet.
- Les membres peuvent répondre en apportant leurs expériences, leurs opinions, des documents de référence, etc. Ils peuvent aussi répondre en mentionnant qu'ils ont le même questionnement que l'auteur d'un message, ce qui permet d'identifier des besoins communs.
- Les membres s'engagent à partager avec les autres membres les informations et l'expertise qu'ils possèdent en lien avec les objectifs de la Communauté.
- Tous documents et références pertinents peuvent être partagés dans le forum. Lorsque nécessaire, l'équipe d'animation se chargera de mettre l'information à disposition sur la plateforme.
- Par ailleurs :
Le compte et le mot de passe pour accéder à la plateforme ne sont pas transférables à une autre personne. Chaque membre demeure responsable de l'utilisation des informations et des documents obtenus via la Communauté. En ce sens, les échanges entre les membres ne sont pas considérés comme des consultations professionnelles et ne peuvent pas engager la responsabilité d'une autre personne.
- Les membres s'engagent à faire preuve de respect dans les échanges.

Activités ponctuelles et projets spéciaux

Les membres de la Communauté s'engagent à participer à au moins une rencontre par année de la Communauté.

Des projets spéciaux (ex: formations, webinaires, projets pilotes, etc.) sont proposés aux et par les membres. Ceux-ci sont libres d'y participer ou non. Certaines activités peuvent avoir un nombre limité de participants. Les règles d'accès seront alors précisées à l'avance (ex : expertise en lien avec la thématique, premier arrivé, etc.).

Animation

La Communauté est animée par COPTICOM, Stratégies et Relations publiques.

Mode de communication entre les membres

Le mode d'échange entre les membres est principalement le forum de la Communauté.

Dans la mesure du possible, une trace des échanges (enregistrement, synthèse écrite) est conservée et partagée à tous les membres via la plateforme.

L'équipe d'animation utilisera les moyens de communication virtuelles pour communiquer régulièrement avec les membres. Une veille médiatique quotidienne (du lundi au vendredi) est également transmise par courriel (possibilité de se désabonner et de se réabonner en tout temps).

Les moyens de communication suivants sont mis à la disposition des membres :

- Plateforme web sécurisée par mot de passe (comptes personnels)
- Forum de discussion
- Bibliothèques de documents et d'outils (fichiers)

- Conférences et ateliers thématiques (en personne et/ou en ligne)
- Webinaires (enregistrement disponible sur la plateforme)
- Au moins une journée annuelle de rencontre en personne de la Communauté

Les « règles du jeu »

Propriété intellectuelle

- Toutes les informations et documents transmis à la Communauté pourront être consultés par les autres membres.
- Les membres s'engagent à transmettre uniquement des informations et documents qui ne sont pas de nature confidentielle, qui ne portent pas atteinte à la vie privée et qui ne violent pas les droits d'auteurs ou de propriété intellectuelle d'une tierce partie.
- Les documents partagés par un membre sur la plateforme de la Communauté doivent faire mention de leurs auteurs. Il est de la responsabilité du membre qui partage un document de préciser l'utilisation et la diffusion qui peuvent en être faites. Pour ce faire, il pourra y apposer la licence Creative Commons appropriée. Il est de la responsabilité des autres membres de respecter les indications du membre contributeur quant à l'utilisation et à la diffusion de ce même document telles que stipulées dans la licence Creative Commons. Dans tous les cas, les membres sont tenus de respecter la Loi canadienne sur le droit d'auteur.
- Les membres reconnaissent que les droits d'auteur des contenus développés collectivement par la Communauté appartiennent à la Communauté et qu'une mention devra le préciser s'ils sont diffusés en dehors de la Communauté. Les membres de la Communauté décident du statut d'utilisation et de diffusion d'un document ou de connaissances coproduits dans le cadre des activités de la Communauté et le mentionnent clairement dans le document. Un membre de la Communauté (ou l'organisation à laquelle il est rattaché) ne devrait jamais avoir le droit exclusif d'utilisation ou de diffusion d'un document produit grâce à la contribution de plusieurs membres ou au nom de la Communauté.
- Les membres s'engagent à utiliser les informations et documents de la Communauté uniquement à des fins professionnelles et en en citant la source lorsque requis.
- Les membres s'engagent à obtenir l'autorisation préalable des auteurs d'un document avant de le diffuser à une tierce partie ou de l'utiliser à d'autres fins que pour la pratique professionnelle. Lorsqu'un membre souhaite utiliser en tout ou en partie un texte ou un document partagé par un autre membre, il doit, sauf si l'utilisation est libre de droit, demander par écrit l'autorisation à l'auteur, conserver la réponse reçue et dûment identifier la source dans son propre document.
- Les communications de la Communauté peuvent contenir des hyperliens vers d'autres sites web. Les membres comprennent que les autres membres de la communauté et l'équipe d'animation ne sont pas responsables des contenus de ces autres sites.

Confidentialité

Les échanges dans la communauté et les documents reçus dans le cadre sont et doivent rester confidentiels. Les documents reçus par les membres peuvent être circulés dans l'organisation à laquelle ils sont rattachés,, avec les mentions appropriées sur la confidentialité et sur la propriété intellectuelle.

Gestion de l'information (durée de conservation, accessibilité)

Les informations nominatives fournies par les membres demeureront confidentielles pendant la durée de l'existence de la communauté de pratique. Le transfert de données nominatives à une organisation poursuivant les mêmes buts et vision devra se faire avec le consentement express de chacun des membres.

L'utilisation de ses informations est réservée uniquement à la réalisation des objectifs et vision de la communauté de pratique. Elle comprend, entre autres et sans limiter la généralité de ce qui précède, le partage d'informations, la collecte de données agrégées pour mesurer l'intérêt des membres dans les différentes activités.

Communications externes

Les objets et la procédure d'accueil de la communauté de pratique seront accessibles au grand public sur une plateforme appropriée.

La composition précise du membrariat de la Communauté de pratique ne sera pas communiquée au grand public, mais le type de membres, oui.

Considérations linguistiques

La langue d'échange prédominante est le français.

Des documents en d'autres langues peuvent être échangés lorsqu'ils ne sont pas disponibles en français. Une communauté de pratique similaire existe pour les anglophones du Canada.

La gouvernance

Gouvernance et rôles des différents acteurs

Un comité de transition est présentement en place et a pour fonction d'élaborer des propositions de règles de fonctionnement et un plan d'action.

Une fois la période de démarrage terminée, un comité de validation sera formé par des volontaires tirés au sort. Ce comité aura pour fonction d'adopter un plan d'action annuel et de procéder à l'évaluation de l'animateur de la communauté, une fois par année. Ce même comité a pour fonction d'accepter ou de refuser de nouveaux membres.

Modalités d'évaluation de la communauté

Au moins une fois par année, un sondage à l'ensemble des membres est réalisé et analysé par le comité de validation.